



CIRCULADE

LES INFOS DE VOTRE VILLAGE

LES HERBES FOLLES

Chaque habitant est acteur de l'image de son village.

En toute saison, les propriétaires (ou syndic de copropriété), les professionnels, les locataires occupant des maisons ou immeubles situés en bordure de la voie publique, sont tenus de :

- Balayer, désherber, démousser les trottoirs
- Ne rien laisser dans le fil d'eau du caniveau
- Entretenir ses haies afin d'éviter tout débordement de végétation sur la voie publique.
- Nettoyer les grilles d'eau pluviale en surface
- Ne pas laisser ses déchets, cartons meubles ou autres encombrants dans la rue.



Ces règles sont applicables au droit de la façade ou clôture des riverains, sur toute la largeur du trottoir ou, s'il n'existe pas de trottoir, à un espace de 1,50 m de largeur.

Le désherbage doit être réalisé de manière écologique, sans produit désherbant, par arrachage, binage ou par méthode thermique (vapeur d'eau).

Les herbes coupées, binées ou arrachées ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les avaloirs des eaux pluviales. Les saletés et déchets collectés lors de ces opérations de nettoyage doivent être ramassés, compostés ou évacués à la déchetterie.

La bataille de la propreté concerne chaque citoyen, jour après jour. Vous pouvez, par votre vigilance et votre civisme, aider la municipalité dans ses efforts.



PANNEAU POCKET

La municipalité a investi dans une application pour smartphone (Android ou iOS) qui s'appelle :

PANNEAU POCKET

Cette application est GRATUITE, ne nécessite pas la création d'un compte, on ne demande pas votre adresse mail, on n'a pas besoin de créer un mot de passe, on ne récupère pas votre numéro de téléphone ni vos données personnelles. Cette application permet à la mairie d'envoyer en temps réel une notification sur les informations ou alertes concernant notre village. Il suffit de mettre Cependu en favori pour les recevoir.

De plus, beaucoup de villages voisins sont équipés également et vous pourriez donc recevoir leurs informations.

Les services administratifs de la Mairie vous aideront à l'installation si vous rencontrez des difficultés.



Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



ECOLE



Qui Sauvent ».

La municipalité, en accord avec les enseignants de l'école élémentaire, a offert aux élèves de CM1 et CM2 une initiation aux « Gestes

Cette formation dispensée par l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de l'Aude a permis aux enfants d'appréhender différentes situations d'urgence : comment alerter, les plaies ouvertes, les massages cardiaques, l'utilisation du défibrillateur.

CLAS

Le dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) a été mis en place avec le collège depuis plus de 15 ans maintenant. Cette action est cofinancée par la CAF et le Syndicat de Gestion du Collège dont Capendu fait parti. Cette année les collégiens bénéficiant de ce dispositif ont été accueillis toute l'année à l'EHPAD. Des moments de partages ont eu lieu entre les collégiens et les résidents. Tous veulent recommencer l'année prochaine.



Pour l'année scolaire 2024-2025, la municipalité a décidé de mettre en place le dispositif CLAS en faveur l'école élémentaire.

Le CLAS quèsaco ? Ce sont des actions qui ont lieu en dehors du temps scolaire, dans des espaces adaptés, en complémentarité avec l'école.

Les actions d'accompagnement à la scolarité ont pour objectifs :

- d'aider les enfants à acquérir des méthodes,
- de faciliter leur accès au savoir et à la culture,
- de promouvoir leur apprentissage à la citoyenneté,
- de valoriser les acquis afin de renforcer leur autonomie,
- de soutenir les parents dans le suivi scolaire de leurs enfants.

PISCINE

A partir de Septembre 2024, la piscine intercommunale de Capendu va fermer ses portes pour une réfection totale. La durée des travaux est estimée à environ 2 ans.



PRIX DU CIVISME

Samedi 4 mai, Le Capado accompagné de la directrice Mélanie Barruzi a reçu le prix du civisme à l'Hôtel du Département de l'Aude. Cette cérémonie remet des prix du civisme, de l'engagement citoyens et de l'éducation citoyenne. Elle est organisée par la section audoise de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (ANMONM 11).

Nous sommes très fiers de cette récompense. L'engagement de notre jeunesse est toujours sans faille et ils nous le prouvent à chaque fois.

Un grand merci à l'équipe d'animation qui les encadrent.



STATION D'EPURATION

Carcassonne Agglo va lancer les travaux de réhabilitation de la station d'épuration de Capendu. Cette station traite les eaux usées de Capendu et de Marseillette. Une réfection complète va être entreprise avec des systèmes de traitements beaucoup plus modernes et performants.



CAFE DE LA TERRASSE

Alix et Gil sont les nouveaux gérants du Café de la Terrasse. Ils ont repris l'établissement fin décembre.

Nous sommes heureux de voir que le Café ne désemplit pas.

Le retour des habitants dans ce lieu de vie incontournable du village en est une belle preuve.

Nous leur souhaitons tous nos vœux de réussites.

ABRIS BUS

Sur la partie déjà terminée de la RD6113, les abris bus ont été réinstallés. Ils ont été fabriqués par le ferronnier de Comigne, Fabrice Dhoms. Ils sont parfaitement intégrés au paysage et en adéquation avec le mobilier urbain présent.



ENCOMBRANTS

Tous les mardis, sur inscription auprès du secrétariat de la mairie, les agents municipaux ramassent uniquement les encombrants :

Gros électroménagers, meubles, palettes, grosses pièces métalliques ...



Attention : les sacs, les cartons pliés ou autres cartons remplis d'objets divers ne sont pas des encombrants ! Vous devrez les emmener vous-même à la déchetterie.

RAPPEL : ALERTE SMS



Pensez à vous inscrire à notre service d'alerte et notre service d'information par SMS réservé uniquement aux habitants de Capendu.

- Le service Alerte contient tout ce qui est risque majeur, catastrophe naturelle, inondation, incendie, vent violent, canicule, terrorisme, ...

- Le service Information contient les manifestations, les événements, les décès (uniquement sur demande des familles du défunt),...

RAPPEL : MISE A JOUR DE LA LISTE DES PERSONNES VULNERABLES

La municipalité met à jour régulièrement sa liste des personnes vulnérables. Une personne vulnérable est une personne âgée et/ou en situation de handicap et isolée. Pour s'inscrire, il suffit de se rendre à la mairie (ou quelqu'un de l'entourage proche). Cette liste nous permet en cas de risques majeurs de garder contact comme nous avons pu le faire pendant cette pandémie.

N'hésitez à vous inscrire ou vous faire inscrire !



RD6113

Les travaux des tranches 2 et 3 de la RD6113 auraient dû débuter dès septembre 2023. La Préfecture nous a demandé de patienter pour que la commune de Villalier puisse faire ses travaux. A présent, Villalier a terminé mais le Département nous a demandé de patienter à nouveau pour refaire un tronçon entre Puichéric et La Redorte.

Ces routes sont également des itinéraires pour les convois exceptionnels et ne peuvent pas être en travaux au même moment.

Dès octobre ou novembre 2024, nous devrions être en mesure de commencer nos travaux. Avec toutes les contraintes que nous imposent le Département et la Préfecture, le délai total sera de 18 à 20 mois de travaux.

LA POSTE : HORAIRES D'ETE

Du 01 juillet 2024 au 31 août 2024, la Poste de Capendu passe en horaires d'été.

Les horaires d'ouverture durant la période seront les suivants :

- le lundi de 9h à 12h et 13h à 16h
- le jeudi de 9h à 12h et 13h à 16h

Attention le bureau de poste de Capendu sera fermé du 05 août au 10 août et du 19 août au 24 août.



PORTE OUVERTE DES POMPIERS

Samedi 29 juin à partir de 10h, la caserne des Pompiers de Capendu ouvre ses portes et vous invite à passer la journée avec eux pour découvrir leur passion.

N'oublions pas qu'ils sont tous volontaires.

Des animations vous seront proposées toute la journée.

11h Manoeuvre de secours routier

15h Reconnaître les bons réflexes

21h Bal des Pompiers



INSCRIPTION ECOLE 2024 - 2025



La rentrée des classes aura lieu le lundi 2 septembre. Les enfants nés en 2021 doivent être inscrits auprès du secrétariat de mairie.

CONCILIATION DE JUSTICE

La conciliation est un mode de règlement amiable de litiges de la vie quotidienne. Elle peut intervenir en dehors de tout procès, devant un juge ou être déléguée à un conciliateur de justice.

Litiges concernés :

Relations entre bailleurs et locataires

Litiges et troubles du voisinage

Ce service est gratuit, rapide, avec un accord officiel au bout de la procédure.

Contact : Jean-Jacques DENJEAN

denjean.jeanjacques@gmail.com



TRIBUNE DE LA MAJORITE

L'année 2024 est encore l'occasion de faire rayonner notre village. De nombreuses rencontres : Les 2^{ème} rencontres photographiques, les rencontres des écoles occitanes, le Grand Tournoi d'école de rugby du RC Alaric, le Festival Ado'Mairac, Trésors d'Alaric, la Fête d'été, la St Martin, ... Autant d'évènements qui nous rassemblent et qui permettent de nous retrouver.

La modernisation du village continue. Des améliorations faites et à venir : les éclairages du stade et du boulodrome ont été remplacés par des LED plus efficaces et plus économiques, les nids de poule des différentes rues du village vont être rebouchés début juillet, la rue Joliot Curie va être refaite entièrement, des défibrillateurs vont être installés proche de la salle du Temps libre et de la salle du 3^{ème} Age. L'isolation des écoles sera aussi d'actualité.

Depuis le mois de décembre, nous sommes en liste d'attente auprès du Covaldem afin d'équiper notre village de composteurs collectifs. Après plusieurs relances, nous espérons enfin pouvoir bénéficier, avant la fin de l'année de ces équipements.

Le groupe majorité

EXPRESSION DE L'OPPOSITION : MIEUX VIVRE A CAPENDU

L'environnement ! Cela nous touche tous à Capendu ; et c'est bien dans cet esprit que nous demandons à la majorité municipale de réfléchir et de délibérer sur l'orientation que nous pourrions/devrions donner en promouvant le recyclage par une sensibilisation de la population et en mettant en place des structures pour dissimuler ces poubelles si disgracieuses par des abris esthétiques et fonctionnels en les intégrant dans des structures paysagères ou en concevant des caches poubelles sur mesure, adaptés à l'environnement du village et pouvant être personnalisés en fonction des besoins esthétiques et pratiques.

Et pourquoi pas un tri des bio déchets en se rapprochant du Covaldem pour la mise en place de composteurs collectifs dans notre village ?

Enfin, réfléchir à ce qui se fait dans d'autres villages : nous voulons parler des jardins partagés !

Georgette LAURENT - Michel PLANCADE - Robert SUBIAS

TRESOR D'ALARIC : 6 juillet 2024

Après le succès de l'édition précédente, les agents et les élus se sont retrouvés les manches pour la version 2024. Plus de 30 producteurs ou créateurs d'art viendront nous régaler. Restauration sur place auprès des producteurs. L'animation sera assurée par le groupe « Very Insolent Percussions ».



*Trésors d'Alaric
Marché de producteurs
et créateurs d'art*

*Samedi 6 juillet 2024 à partir de 18h
au parc des Figuières à Capendu
Renseignements : 04.68.79.15.16*